



## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 8 AVRIL 2021

### **Etaient présent(e)s :**

M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. BAUDRY José – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CCEUR Thérèse Conseillers Municipaux. Formant la majorité des membres en exercice.

### **Absent excusé :**

M. LAPIERRE Julien, procuration à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra.

**Secrétaire de séance :** Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

*Le détail des délibérations est à retrouver sur le site internet de la commune.*

### **1. ÉTAT ANNUEL DES INDEMNITÉS PERÇUES PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX.**

Le conseil municipal a été invité à prendre connaissance de l'état annuel des indemnités perçues par les conseillers municipaux pour l'année 2020 qui a été joint à la convocation.

### **2. BILAN DES CESSIONS ET DES ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES PAR LA COMMUNE DE MERVILLE.**

Le conseil municipal de la commune de Merville a été invité à prendre connaissance du bilan des cessions et des acquisitions immobilières réalisées par la commune sur l'année 2020.

### **3. EXAMEN DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL POUR LE BUDGET COMMUNAL ET DE L'ESPACE CULTUREL ROBERT HOSSEIN. EXERCICE 2020.**

Le conseil municipal a décidé d'approuver les comptes de gestion du Receveur Municipal pour 2020, Commune et E.C.R.H.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### 4. EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF DU MAIRE – COMMUNE ET ESPACE CULTUREL ROBERT HOSSEIN. EXERCICE 2020.

##### a. Pour la Commune :

Le conseil municipal approuve le compte administratif de la commune pour l'exercice 2020 :

##### Section de Fonctionnement

Recettes		12 080 044,96 €
Dépenses	-	<u>11 755 712,09 €</u>

Excédent 2020		324 332,87 €
Excédent reporté en 2019	+	<u>1 369 747,34 €</u>

Excédent Global 2020 1 694 080,21 €

##### Section d'Investissement

Recettes		1 625 182,19 €
Dépenses	-	<u>2 204 297,13 €</u>

Déficit 2020	-	579 114,94 €
Excédent reporté 2019		<u>1 000 609,10 €</u>

Excédent Global 2020 421 494,16 €

##### Situation des engagements non soldés de 2020

Dépenses engagées		697 122,00 €
Recettes engagées		<u>212 547,00 €</u>

Déficit à financer au BP 2021 - 484 575,00 €

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTES EXPRIMÉS (20 pour, 4 abstentions : liste « Merville en Grand », 4 contre : liste « Agir Ensemble pour Merville »).**

##### b. Pour l'Espace Culturel Robert Hossein :

Les membres du conseil municipal et approuve le compte administratif de l'Espace Culturel Robert Hossein pour l'exercice 2020 :

##### Section de Fonctionnement :

Recettes		208 291,95 €
Dépenses	-	<u>210 181,89 €</u>

Déficit 2020	-	1 889,94 €
Excédent 2019 reporté		<u>11 835,45 €</u>

Excédent global 2020 9 945,51 €

##### Section d'Investissement :

Recettes		60 129,73 €
Dépenses	-	<u>24 791,60 €</u>

Excédent 2020		35 338,13 €
Déficit 2019 reporté		<u>1 120,76 €</u>

Excédent global 2020 34 217,37 €

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTES EXPRIMÉS (20 pour, 4 abstentions : liste « Merville en Grand », 4 contre : liste « Agir Ensemble pour Merville »).**

**5. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020 AU BUDGET PRIMITIF 2021 – COMMUNE ET ESPACE CULTUREL ROBERT HOSSEIN.**

Le conseil municipal invité autorise lesdites affectations au budget primitif 2021 :

- a. pour la commune : 1 694 080,21 € (1 394 080,21 € reporté sur l'excédent de fonctionnement sur le compte 002 – 300 000 € reporté sur l'investissement au compte 1068) ;
- b. pour l'ECRH : 9 945,71 € (reporté sur l'excédent de fonctionnement sur le compte 002).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTES EXPRIMÉS (4 abstentions : liste « Merville en Grand »).**

**6. PROJET DE BUDGET PRIMITIF POUR LA COMMUNE – EXERCICE 2021. FIXATION DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES.**

- a. Le conseil municipal adopte le budget primitif comme suit :
  - section de fonctionnement : **13 027 000 €**
  - section d'investissement : **8 479 135 €**

Le détail par chapitre est repris dans la délibération.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTES EXPRIMÉS (21 pour, 4 abstentions : liste « Merville en Grand », 4 contre : liste « Agir Ensemble pour Merville »).**

- b. L'assemblée décide de fixer les taux suivants pour l'année 2021 :
  - le Foncier bâti à **36,28 %**
  - le Foncier non bâti à **45,37 %**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**7. PROJET DE BUDGET PRIMITIF POUR L'ESPACE CULTUREL ROBERT HOSSEIN. EXERCICE 2021.**

Le conseil municipal adopte le budget primitif de l'ECRH comme suit :

- section de fonctionnement : **216 000,00 €**
- section d'investissement : **90 000,00 €**

Le détail par chapitre est repris dans la délibération.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTES EXPRIMÉS (21 pour, 4 abstentions : liste « Merville en Grand », 4 contre : liste « Agir Ensemble pour Merville »).**

**8. RÉPARTITIONS DES SUBVENTIONS COMMUNALES POUR 2021 :**

Le conseil municipal vote successivement la répartition des subventions communales 2021 :

a. **Établissements publics locaux :**

- CCAS : 892 000 € (550 000 € pour le fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale + 342 000 € pour le fonctionnement du Centre Social)
- ECRH : 85 000 €

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

b. Sociétés, associations et groupement locaux : 6 060 €

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

c. Sections sportives de MERVILLE-SPORTS 27 900 €

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTES EXPRIMÉS (1 abstention).**

d. Sociétés, groupements et associations extra-muros 2 050 €

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**09. SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR 2021. SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS AVEC LE COMITÉ D'ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL.**

Le conseil municipal décide d'attribuer pour l'année 2021 une subvention de 51 080 € au profit du COSPC et autorise la signature par le Maire d'une convention d'objectifs et de moyens avec cette association.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**10. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DE L'HOSPITALITÉ DE LILLE – TRAIN ROSE.**

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 250 € au profit de l'Hospitalité de Lille – Train Rose (à Merris), pour l'accompagnement des malades lors du voyage à Lourdes du 10 au 15 juin 2021.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**11. FONDS D'AIDE AU SECTEUR ASSOCIATIF DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID 19.**

Le conseil municipal autorise l'attribution d'une subvention communale de 495€ au profit de l'association Les Amis du Vieux Merville, afin de compenser une partie des recettes attendues mais non perçues du fait du confinement, pouvant les mettre en difficulté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**12. PARTICIPATION COMMUNALE AUX FRAIS DE SÉJOURS DE NEIGE, CLASSES VERTES, CLASSES DÉCOUVERTES, ET VOYAGES PÉDAGOGIQUES DES ÉCOLIERS MERVILLOIS. ACTUALISATION.**

Suite aux échanges, il est convenu de reporter la question afin de la retravailler.

**13. COTISATION DU CENTRE DE SECOURS À LA FÉDÉRATION NATIONALE ET À L'UNION DÉPARTEMENTALE DES CORPS DE SAPEURS POMPIERS POUR 2021. PRISE EN CHARGE COMMUNALE.**

L'assemblée décide de voter une subvention d'un montant de 2 121,25 € au profit de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers couvrant lesdites cotisations.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**14. FLANDRE OPALE HABITAT. GARANTIE D'EMPRUNT. RÉAMÉNAGEMENT DE LIGNES DE PRÊT.**

Le conseil municipal décide de maintenir ses garanties dans le cadre du réaménagement de lignes de prêts.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**15. SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE. GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ÉNERGIE, DE FOURNITURES ET DE SERVICES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE.**

Dans le cadre du renouvellement du groupement de commandes pour l'achat groupé d'énergie, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention de groupement de commandes tel que présenté en annexe de la délibération et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour poursuivre l'exécution de la délibération.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**16. RÉGIE D'AVANCES DU SERVICE CINÉMA SPECTACLE. REMISE GRACIEUSE ET APUREMENT DU DÉFICIT SUITE À UNE ANOMALIE.**

Le conseil municipal accorde une suite favorable à la demande de remise gracieuse formulée par le régisseur titulaire de la régie d'avances du service cinéma spectacle, suite à une anomalie de caisse et confirme la prise en charge par la ville des 107,72 € qui permettront d'apurer le déficit de la régie d'avances.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**17. TERRAIN 33 RUE FERDINAND CAPELLE. ACQUISITION COMMUNALE.**

L'assemblée autorise :

- l'acquisition de la parcelle au prix de 25 €/m<sup>2</sup> auprès de M. et Mme MUSE, frais de notaire et de géomètre à la charge de la commune ;
- l'imputation des dépenses au budget communal ;
- le classement dans le domaine public communal de cette parcelle ;
- l'autorisation par le Maire ou son représentant à signer l'acte administratif d'acquisition et tous les documents afférents à cette opération.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**18. MAITRISE D'ŒUVRE PROJET RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE VICTOR HUGO ET RECONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE LA CUISINE CENTRALE. AVENANT.**

Suite à une réunion avec l'architecte tenue ce jour et de l'augmentation du coût du projet, il y a lieu de prévoir une nouvelle commission d'appel d'offres. Ce point est reporté lors d'un prochain conseil.

**19. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS. TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE MOBILITÉ À LA CCFL ENTRAÎNANT MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCFL.**

Le conseil municipal décide d'accepter le transfert d'organisation de la compétence mobilité à la Communauté de Communes Flandre Lys.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**20. PLAN LOCAL D'URBANISME. 1<sup>ÈRE</sup> RÉVISION ALLÉGÉE. MODIFICATION ZONAGE RUE DU DOCTEUR ROUSSEAU. BILAN DE LA CONCERTATION.**

Le conseil municipal invité décide d'arrêter le projet de PLU, tire le bilan de la concertation et approuve la révision allégée 1 du PLU.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**21. LOGEMENT 17 RUE DU PONT DE PIERRE. ACTUALISATION DU BAIL EMPHYTÉOTIQUE AVEC LOGIFIM HAUTS DE FRANCE.**

Le conseil municipal invité autorise le transfert du bail emphytéotique repris ci-dessus au nom de la Société « Logifim Hauts de France », dans les mêmes conditions.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**22. LOGEMENT 9 RUE DE LA BLANCHISSERIE. SERVITUDE DE PASSAGE AVEC NORÉADE.**

Le conseil municipal invité autorise la création de la servitude de passage réseau eau sur la parcelle C 1452, la prise en charge de ces travaux par la commune et la signature par Monsieur le Maire de l'acte notarié ainsi que tout document s'y rapportant.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**23. VNF. CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL. RECONDUCTION MAINTIEN D'UNE PRISE D'EAU – RIVIÈRE DE LA LYS.**

L'assemblée autorise le renouvellement d'une convention d'occupation temporaire du domaine public fluvial pour une durée de dix années consécutives à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**24. PROJET SCEA FERME DU BERQUIN. ÉLEVAGE PORCIN À VIEUX-BERQUIN. CONSULTATION DU PUBLIC. AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.**

Sur proposition du Maire, l'assemblée décide d'émettre un avis favorable sur cette demande d'autorisation.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ (4 contre : liste « Agir Ensemble pour Merville »).**

**25. PERSONNEL COMMUNAL – MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DES EMPLOIS PERMANENTS POUR L'ANNÉE 2021.**

Le conseil municipal met à jour le tableau des effectifs du personnel communal au 1<sup>er</sup> mai 2021.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES VOTES EXPRIMÉS (4 abstentions : liste « Agir Ensemble pour Merville »).**

**26. DÉCISIONS DU MAIRE PRISES AU TITRE DES DÉLÉGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES. INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL.**

Le conseil municipal a pris connaissance des décisions prises par le Maire au titre des délégations reçues du conseil municipal relatif à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, dont une liste a été jointe à la convocation.

**27. INFORMATIONS DU MAIRE.**

Les élus sont informés :

1/ Modification du règlement intérieur et des tarifs du marché. (les documents ont été joints à la convocation)

2/ Arrêtés permanents relatifs à :

- Numérotage d'exploitation:
  - de l'habitation n°0 rue Marcel Wantiez, transformée en 2A rue Marcel Wantiez
  - de l'habitation n° 125 rue Bournoville (nouvelle construction)
- Modification de la limite d'agglomération sur la RD 122 du PR14+0063 au PR18+0563 ;
- Création d'une zone de stationnement instituée sur un emplacement pour le véhicule de la police municipale devant celle-ci côté cottage Adhémar Duhamel ;

- Création de zone réglementée :
  - Une zone à stationnement de durée limitée à 20 minutes, est instituée sur 3 emplacements de parking place arrière de la libération (sur l'ancien stationnement de bus) ;
  - Une zone de stationnement de durée limitée à 20 minutes, est instituée sur un emplacement de parking face au fournil des 2 Ponts ;
  - Une zone à stationnement de durée limitée à 10 minutes, est instituée sur un emplacement face à la trésorerie ;
  - Une zone à stationnement de durée limitée à 30 minutes, est instituée sur un emplacement de parking devant la police municipale, côté cottage Adhémar Duhamel ;
  
- Mise en place des passages pour piétons, mise à jour.

## **28. REMERCIEMENTS.**

Sont portées à la connaissance des élus, les missives de remerciements de :

- L'association EFS, don du sang, pour la subvention exceptionnelle Covid ;
- L'Union Nationale des Combattants, pour la subvention exceptionnelle Covid ;
- L'association TM Racing pour la subvention accordée ;
- Monsieur FACON, pour l'égavage réalisé face à son domicile ;
- Monsieur OUTTERS, pour l'égavage réalisé en mitoyenneté de son terrain et du bord de Lys.

## **29. QUESTIONS DIVERSES ÉVENTUELLES**

Plusieurs sujets sont évoqués :

- Impact du non remplacement systématique du personnel communal sur les agents à temps non complet,
- Commission développement économique de la CCFL,
- Chenil intercommunal.

Les échanges seront repris au procès-verbal.

Vu par nous, Maire de la Commune de Merville pour être affiché 16 avril 2021 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Merville, le 16 avril 2021

**Le Maire,**  
**Joël DUYCK**

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE MERVILLE' and the year '2016'. The signature is written in a cursive style and is partially obscured by the seal.

